

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA
Gazette des Familles
CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 3. QUEBEC, 29 FÉVRIER, 1872. No. 10.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

Sommaire.

Dixième entretien sur la famille — Le culte de la bonne Sainte Anne en Canada—Chronique — Faits divers — Agriculture—
Feuilleton : La Cloche du Père Trinquet.

Dixième entretien sur la famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Deuxième devoir.—L'Instruction—Après la première communion.

UN PÈRE A SES ENFANTS.

(Suite.)

Dans notre dernier entretien, je vous ai, mes chers enfants, montré l'indispensable nécessité de la prière, second moyen de persévérance ; aujourd'hui je vais vous dire un mot de ses qualités.

La première qualité de la prière, c'est l'*attention*. Nous devons penser à ce que nous disons ; c'est bien le moins que nous puissions faire, lorsque nous parlons à Dieu. " Comment voulez-vous que Dieu vous entende, dit St. Cyprien, si vous ne vous

entendez pas vous mêmes ? Prier sans attention, c'est imiter le peuple juif dont Dieu disait, avec amertume : *Ce peuple m'honore du bout des lèvres, mais son cœur est loin de moi.* Avant de prier, nous dit le Seigneur, *préparez vos âmes, afin que vous ne soyez pas comme quelqu'un qui tente Dieu.* En effet, celui-là tente Dieu, qui veut obtenir ses grâces, sans les demander avec attention." Lors donc, mes chers enfants, que vous vous disposez à faire vos prières, dites à toutes les pensées étrangères à un sujet si important : Pensées d'amusement, pensées d'intérêt, pensées de travail, pensées d'études, pensées mondaines, restez à la porte de mon cœur, éloignez-vous de moi, je veux être seul avec mon Dieu. Après cette précaution, commencez votre prière, et s'il survient des distractions, hâtez-vous de les éloigner, sans cependant vous troubler ; car n'étant pas volontaires, elles ne seront point coupables, et ne nuiront, en rien, à l'efficacité de votre demande.

La seconde qualité de la prière, est la *dévotion*. La dévotion est cette disposition d'un cœur qui est prêt à tout ce que Dieu veut. Tenez, lorsque vous désirez ardemment d'obtenir quelque chose de votre maman, vous lui dites : " Maman, je serai bien sage ; je ferai tout ce que vous voudrez." Ainsi, vouloir ce que Dieu veut, comme il le veut, aussi longtemps qu'il le veut, voilà la véritable dévotion qui, seule, peut rendre vos prières efficaces et agréables à Dieu. Et, comment pourrions-nous espérer d'être exaucés, si nous voulons le contraire de ce que Dieu veut. Par exemple, un enfant qui aime le péché, la désobéissance, le mensonge, la paresse, la colère, l'orgueil, la vanité, les plaisirs défendus, peut-il espérer que Dieu l'exaucera, tant qu'il n'aura pas la ferme volonté de se corriger de tous ses défauts ?

La troisième qualité de la prière, c'est le *respect*. Quand nous prions, tout en nous doit prier : notre esprit doit prier par l'attention, notre âme, par la dévotion, notre corps par le respect. Pour vous aider à vous tenir avec respect, pensez que vous êtes devant le trône de Dieu, que les anges et les saints rangés autour de vous, vous regardent, que vous êtes au milieu de cette cour majestueuse et sainte, en qualité de suppliant. Oh ! si tous ceux qui prient, étaient bien pénétrés de cette pensée, les verrait-on prendre, dans leur maison, et même à l'église, des postures qu'on ne se permettrait pas en bonne compagnie ? D'où vient cet air de nonchalance et d'ennui, cette légèreté, dans un si grand nombre ? Du défaut de foi en la présence de Dieu, et du peu de connaissance de notre misère profonde. Persuadons-nous que Dieu nous voit et nous entend, et que nous ne pouvons rien sans son secours, et nous serons respectueux.

La quatrième qualité de la prière, c'est la *foi*. Notre-Seigneur, enseignant à ses disciples comment ils devaient prier, leur disait : *Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira. Tout ce que vous demanderez en mon nom, vous sera donné ; mais demandez avec foi et sans hésiter.* Et pourquoi n'auriez-vous pas cette foi vive dont gros comme un grain de sénevé suffit pour transporter les montagnes ? Si d'une part, Dieu nous promet, avec serment, de nous exaucer, de l'autre, n'est-il pas tout puissant, n'a-t-il pas tous les biens dans ses mains, et ne nous aime-t-il pas de l'amour le plus tendre et le plus fort ? C'est donc folie que de manquer de foi, dans la prière. D'ailleurs, voyez donc avec quelle facilité Jésus-Christ accordait tout ce qu'on lui demandait, pendant qu'il était sur la terre ! *Seigneur*, lui dit le lépreux, si

vous voulez, vous pouvez me guérir. Et le Sauveur lui répond : *Je le veux, soyez guéri,* et il le fut sur le champ. *Seigneur,* lui dit un aveugle, *je voudrais bien voir.* *Eh ! bien, voyez,* et il vit aussitôt. Et pour nous faire comprendre que la foi en la bonté de Dieu et en sa puissance, est la qualité fondamentale de la prière, Notre Seigneur ne cesse d'en faire l'éloge. *O femme,* s'écrie-t-il, *que votre foi est grande ! . . . Allez, ma fille, votre foi vous a guérie ! . . . Je n'ai jamais trouvé autant de foi dans Israël ! . . . Avec cette foi la prière fera des prodiges.*

La cinquième qualité de la prière, c'est la *persévérance*. Dans vos rapports journaliers avec votre bonne et tendre mère, je me suis souvent aperçu que malgré son bon cœur, elle ne vous accordait pas toujours, dès la première fois, ce que vous lui demandiez. Ce délai qui n'ôte rien ni à sa tendresse, ni à son désir de vous exaucer, est une preuve de sagesse et de sollicitude ; vous le reconnaîtrez plus tard. Dieu en agit de même, et nous laisse quelquefois demander longtemps, avant de nous exaucer. Il voit que ce délai nous vaut mieux qu'une faveur subite. Ce délai nous fait pratiquer les plus précieuses vertus : l'humilité, en nous faisant sentir que nous ne pouvons rien de nous-mêmes ; la vigilance, en nous faisant veiller à ce que rien en nous ne vienne empêcher l'effet de notre prière. Vous prierez donc, mes chers enfants, et vous prierez avec persévérance, en pensant que l'enfant qui, après sa première communion, abandonne la prière, ou prie mal, est un enfant perdu. En voici un exemple entre mille. Un missionnaire de l'Amérique avait admis à la première communion, un enfant qui lui avait fait les plus belles promesses. Un mois après, cet enfant alla s'accuser d'avoir fait sa prière du

matin et du soir, avec négligence. Cet avertissement, quoique léger, en apparence, effraya le confesseur, qui fit toucher à cet enfant tout le danger que lui faisait courir cette négligence. Il lui demanda, entr'autres choses, si son corps pourrait vivre sans manger, et sur sa réponse négative, ce zélé missionnaire, ajouta aussitôt : mon enfant, ton âme a besoin de nourriture comme ton corps; et si tu ne lui donnes par une prière constante et fervente, elle mourra certainement. Cet avertissement demeura sans effet, mais aussi les conséquences de cette négligence furent terribles pour cet infortuné. Quelques années plus tard, il était devenu ivrogne, voleur, et il finit ses jours dans un noir cachot.

La sixième qualité de la prière, c'est qu'elle doit être faite au nom de Jésus-Christ. Voici ce que me racontait, un jour, un Jésuite qui a été missionnaire aux Grandes-Indes. " Aussitôt, me dit-il, que j'eus mis le pied sur le rivage indien, et remercié Dieu de notre heureuse navigation, j'entrai dans une boutique, pour me procurer quelques objets de première nécessité. Je présente de la monnaie de notre pays. Le marchand dont je ne connaissais pas la langue, me fit un signe négatif, et reprit ses marchandises. Par bonheur, un interprète arriva, et m'expliqua la conduite du marchand, en me disant que mon argent n'avait pas cours dans le pays, parce qu'elle ne portait pas l'effigie du prince. Aussitôt, je m'adressai à un changeur, qui me donna de la monnaie qui était celle des Indes. Je me présentai de nouveau chez le marchand, et cette fois, j'obtins tout ce que je désirais." Ce fait qui paraît si simple, en lui-même, renferme une grande instruction concernant la prière.

Oui, la prière est la monnaie que nous offrons à Dieu, pour en obtenir les choses nécessaires, soit à

notre corps, soit à notre âme. C'est par elle et les bonnes œuvres que se fait le commerce, entre le ciel et la terre. Nous achetons, mais le ciel règle les conditions de l'échange, il veut une monnaie qui porte l'image de son Souverain, notre Seigneur Jésus-Christ. Oui, chers enfants, toutes nos prières doivent être faites au nom tout-puissant de Jésus. A ce nom, tout genoux fléchit dans le ciel, sur la terre, dans les enfers. Ce nom obtient tout de la part du Père et du St. Esprit. L'Eglise prie toujours au nom de Jésus, et termine toutes ses oraisons, par ces paroles : *Per Dominum Jesum Christum*. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Unies à celles de Jésus, nos prières deviennent toutes puissantes. Ajoutez souvent à vos autres prières, celle-ci : O Marie, ma bonne Mère, obtenez-moi la grâce de prier comme vous.

Le culte de la bonne sainte Anne en Canada.

(Suite.)

III

En l'année 1664, une femme nommée Marguerite Bire, demeurant à Québec, se rompit la jambe ; comme l'os était fracturé en quatre endroits, il fut impossible de le remettre en place, et la pauvre femme se vit réduite à la plus triste infirmité. Elle demeura huit mois dans cet état sans pouvoir marcher, et sans aucun espoir de guérison, de l'avis même du médecin.

Elle eut alors recours à Dieu par l'intercession de sainte Anne, et elle commença une neuvaine en son honneur, fit une confession générale, et s'obligea par vœu, si elle obtenait sa guérison, de visiter, chaque année, une église ou une chapelle dédiée à sainte Anne.

Le jour de sa fête, en 1664, elle se fit transporter dans l'église de Beaupré. Pendant la messe, au moment de

l'élévation, elle se sentit tout-à-coup soulagée, et, à la communion, mettant de côté ses béquilles, elle s'approcha de la sainte table. Quelqu'un étant accouru pour la soutenir : " Laissez, laissez, dit-elle, j'irai bien toute seule, la bonne Sainte m'a fortifiée, elle a fait un miracle pour moi. Rendons grâces à Dieu ; il y a huit mois que je n'en ai pas fait autant."

Depuis cette époque, non-seulement elle ne se servit plus de ses béquilles, mais même elle put vaquer aux occupations de son ménage.

Aussi, fidèle à sa promesse, on la vit chaque année, jusqu'à sa mort, faire partie de la foule des pieux pèlerins qui venaient célébrer dans l'église de Beaupré la fête de la bonne sainte Anne.

IV

Elie Godin, de la paroisse de Sainte-Anne, fut atteint d'hydropisie à l'âge de cinquante ans. Les remèdes ne lui apportèrent aucun soulagement ; et, se disposant à mourir, il fit appeler le curé pour recevoir le saint Viatique. Le curé lui conseilla de recourir à la sainte Vierge et à sainte Anne, et de commencer de suite une neuvaine en leur honneur ; puis, l'ayant confessé, il retourna à l'église, où il offrit le saint sacrifice de la messe à l'intention du malade. Après la messe, le curé porta la sainte Eucharistie au pauvre hydropique, qui, le visage rayonnant de joie, s'écria en l'apercevant : " Monsieur le curé, je suis guéri ! Aussitôt après votre départ, m'étant mis à réciter mon chapelet, je me suis endormi d'un doux sommeil, et il m'a semblé voir deux vénérables dames dont l'une m'a montré un chemin fort long et fort étroit qui paraissait conduire au ciel. A cette vue, je me suis trouvé tout à coup rempli de consolations et soulagé de mon mal " ! Plein de ces sentiments, il reçoit la sainte communion avec la plus grande ferveur ; puis, après quelques moments de recueillement, il se lève et se rend à l'église pour remercier ses chères bienfaitrices sainte Anne et la vierge Marie. La neuvaine n'était pas encore finie que déjà il avait repris ses fonctions, et était en état de travailler comme avant sa maladie.

V

Jean Adam, âgé de 23 ans, venu du diocèse de Sens (France), s'était établi aux environs de Québec. Le 24 mars de l'année 1665, il ressentit tout à coup une si vive douleur dans les deux yeux, qu'il lui sembla, disait-il, qu'on les lui perçait avec une alêne. Sa vue en fut tellement affectée, qu'il n'y voyait presque plus ; et, quelques jours après, il devint complètement aveugle. Au mois de juin suivant, il fit vœu de réciter le rosaire neuf fois en l'honneur de sainte Anne, et d'aller visiter son église de la côte de Beaupré.

Le sixième jour de sa neuvaine, il se fit conduire à la paroisse de Sainte-Anne pour y entendre la messe. Pendant que le curé récitait sur lui l'évangile de sainte Anne, l'aveugle entrevit le prêtre par trois fois, mais d'une manière passagère et momentanée, assez clairement toutefois, pour qu'il pût distinguer la couleur des ornements, qu'il n'avait jamais vus. Éclairé par une inspiration du ciel, il déclara qu'il recouvrerait la vue au bout de trois jours. C'est ce qui arriva. En effet, le dernier jour de sa neuvaine, assistant à une messe que l'on disait pour lui à la chapelle des révérends pères jésuites de Québec, il ressentit de nouveau comme un grand coup d'alêne dans les deux yeux ; puis il sortit des yeux quelques gouttes d'eau. Il aperçut alors la sainte hostie que le prêtre tenait en ses mains. Il était guéri ; depuis ce temps, il a toujours joui d'une vue excellente.

VI

Un soldat du régiment de Carignan, âgé de 22 ans, du nom de Jean Pradère, natif de Toulouse, entra à l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu de Québec au commencement de l'année 1667. Il était frappé de deux maladies mortelles. Depuis six mois, il avait entièrement perdu l'usage d'une jambe, paralysée à tel point qu'elle était insensible aux coups et aux incisions qu'à diverses reprises le médecin lui avait infligés. De plus, un abcès s'était formé dans l'estomac, et causait au malade un hoquet présageant une mort aussi prompte qu'assurée.

Une nuit, il tomba dans un état d'esprit étrange, indéfi-

nissable. Il lui semblait entendre une voix lui dire qu'il se rendrait agréable à Dieu et qu'il recouvrerait la santé, s'il faisait le vœu de se consacrer pour le reste de sa vie au service de l'Hôpital. Transporté de joie, le pauvre malade y consent, et, sortant de l'état où il se trouvait, il proclame que bientôt il sera guéri.

Cependant les symptômes les plus alarmants se déclarent ; la mort paraît imminente ; on administre au malade l'extrême-onction. Mais, contre toute prévision, un mieux soudain se manifeste, et bientôt l'estomac ne porte plus aucune trace de maladie.

Toutefois le pauvre soldat demeurait toujours cloué sur son lit ; la paralysie la plus complète l'empêchait de se servir de sa jambe, et le médecin déclara qu'à moins d'un nouveau miracle, il lui serait impossible de marcher.

Loin de diminuer sa confiance, cette déclaration lui fait prendre la résolution de se faire transporter à Sainte-Anne de Beaupré, pour y faire une neuvaine en l'honneur de sainte Anne, sûr d'y obtenir son entière guérison.

Il commence donc ses pieux exercices, mais de continuel découragement, une sécheresse désolante s'emparent de son esprit dès le premier jour. Il en fut ainsi jusqu'au cinquième, fête des glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul.

Prosterné au pied de l'autel de sainte Anne, le pieux soldat épanchait ses chagrins et ses douleurs, implorant le secours de sa protectrice. Tout à coup il est saisi des plus violentes souffrances à la jambe ; il ressent tous les coups, toutes les incisions opérées sur ce membre depuis le commencement de sa maladie ; puis, vaincue par la douleur, la nature cède bientôt, et il tombe dans un profond sommeil, qui le remplit à l'instant de la plus douce consolation. Les douleurs ont cessé. Il se réveille, et aperçoit sa jambe trempée d'une sueur bienfaisante, exhalant la plus suave odeur ; l'instant d'après, cette transudation disparaît, et le malade se trouve parfaitement guéri. Il rend à Dieu et à sa bienfaitrice de ferventes actions de grâces, et laissant là ses béquilles, comme gage de sa guérison, il s'éloigne en invitant la foule ravie d'admiration à célébrer les louanges de la bonne sainte Anne.

VII

En l'année 1662, Antoinette Garnier, femme de Jacques Bernier, habitant de l'île d'Orléans, âgée de 31 ans, marchant le long de la rivière avec un enfant entre ses bras, demeura comme immobile sans pouvoir remuer ses deux bras. Elle resta en cet état un jour entier, jusqu'à ce qu'elle se fut vouée à sainte Anne, lui promettant d'aller visiter son église du Petit-Cap. Elle reçut parfaite guérison le troisième jour après cet accident ; ce qu'elle m'a assuré être véritable, lorsqu'elle vint rendre *grâces en son église.*

VIII

En l'année 1665 Charles Bernier, fils de Jacques Bernier, habitant de l'île d'Orléans, âgé de deux ans, étant fort incommodé d'une descente, fut voué à sainte Anne par ses père et mère qui le portèrent dans son église du Petit-Cap. Après avoir fait leurs dévotions et prié cette grande Sainte avec foi et confiance, ils lui ôtèrent son bandage, en sortant de l'église; et depuis ce temps, il a été parfaitement guéri, sans avoir jamais ressenti aucune incommodité.

IX

En l'année 1662, M. de la Martinière, conseiller au conseil Souverain de Québec, le nommé Léguille et un autre appelé Pierre le Gascon, ayant fait naufrage au cap Tourmente dans la même paroisse de Sainte-Anne, par la perte qu'ils firent d'une barque, s'étant voués à sainte Anne, et après avoir demeuré vingt-quatre heures parmi les flots, les tempêtes et les vagues, n'ayant qu'un petit morceau du bois de leur bâtiment, ils se trouvèrent, le lendemain matin, proche des maisons comme demi-morts, ayant été jour et nuit exposé à la merci des vents. Ce qu'ils m'ont assuré et vérifiés, lorsqu'ils sont venu dans son église pour la remercier suivant le vœu qu'ils lui avaient fait.

(A continuer.)

CHRONIQUE.

MONSIEUR MODESTE DEMERS.

SON DÉPART POUR LA COLOMBIE.

(Suite.)

Dire le bonheur qu'éprouvèrent ces fervents ouvriers de la vigne du Seigneur, pendant les quelques jours qu'ils passèrent ensemble, serait difficile. Jamais des amis n'ont pu dire avec plus de vérité : *A, quàm bonum et quàm jucundum habitare frates in unum. Qu'il est bon et agréable pour des frères, de vivre ensemble.* Mais ce bonheur ne devait pas durer, et, comme M. Blanchet avait obtenu de Mgr. de Québec la permission d'emmener M. Demers avec lui, jusqu'à la Colombie, tous deux, après un séjour de cinq semaines dans les différents postes qui dépendent de la mission de la Rivière-Rouge, se mirent en route pour le lieu de leur destination, après avoir chanté une grand'messe en l'honneur de Ste. Anne, pour demander la bénédiction du Ciel sur leur voyage. C'est le temps pour nous de rappeler que M. Demers avait une dévotion toute spéciale envers cette grande sainte. Il était de communication de prières avec le Révd. M. Desrochers, et tous les soirs ils disaient à plusieurs reprises, l'un pour l'autre : *Santa Anna, Mater Alma Genetricis Filii Dei, ora pro nobis.* Et cette sainte pratique n'a cessé, de la part de M. Demers, qu'avec sa vie. Nous verrons plus tard que cette dévotion lui a obtenu les plus grandes faveurs, pour lesquelles il n'a jamais oublié de témoigner sa plus vive reconnaissance.

Les précautions prises n'étaient pas de trop, puisqu'il s'agissait, pour ces courageux missionnaires, de pénétrer, à travers les plus grands obstacles

dans un pays que jamais prêtre catholique n'avait visités. Quel beau jour se prépare pour ces pays lointains ! Dans quelques semaines, les rivières, les lacs, les montagnes, les prairies, les forêts, les côtes de la Colombie, vont retentir des louanges du Seigneur, le saint nom de Jésus y sera béni, prononcé avec respect ; l'auguste signe de notre rédemption s'élèvera de distance en distance, sur un espace de 1,000 lieues, vaste champ réservé au zèle brûlant de ces fervents apôtres !

Suivons à la piste ces envoyés du ciel, et bénissons le Seigneur pour les faveurs sans nombre qu'il a répandues sur chacun de leur pas.

De St. Boniface, lisons nous dans le *Rapport sur les missions*, nos missionnaires se rendirent, en sept jours, en berge et par une navigation périlleuse, à un petit fort, connu sous le nom de *Norway-House*, et éloigné de 134 lieues de leur point de départ. Là, on eut l'obligeance de leur donner pour chapelle et logement, les appartements destinés au gouverneur de la Compagnie du Nord-Ouest. Ils y passèrent huit jours, occupés à célébrer la sainte messe, à distribuer des catéchismes, à baptiser les enfants et quelques adultes, à instruire et à exhorter les blancs et les sauvages du lieu. Le dimanche, il y eut grand'messe, vêpres et deux instructions. Pendant ce délai de huit jours, divers petits pelotons de voyageurs arrivèrent à *Norway-House*, pour se rendre de là, aux Montagnes-Rocheuses.

Le 26 juillet, tout étant préparé pour le départ, la brigade se mit en route, sous la conduite de John Rowand, écuyer, un des membres de la Compagnie, qui mit tout en œuvre pour adoucir les fatigues et les privations de tout genre, à nos missionnaires. Cette brigade se composait d'hommes, de femmes et d'enfants qui, avec les marchandises et

autres effets, encombraient 11 berges. Au nombre des voyageurs, étaient deux botanistes anglais, MM. Banks et Wallace, envoyés dans ces parages, par une société de savants. Dix jours après, la brigade était à 93 lieues du fort d'où elle était partie, ayant franchi cette distance, tantôt à la rame, tantôt à la perche, tantôt à la voile ou à la ligne. Treize jours plus tard, après avoir parcouru 134 lieues, ils arrivaient au fort *Carleton*. Là, nos missionnaires firent 32 baptêmes et 7 mariages. Au nombre des baptisés fut la famille du bourgeois du lieu, M. Patrick Small.

Le 6 de septembre, nos voyageurs se rendirent au fort *Edmondston*, éloigné de 188 lieues du précédent. Le 9, qui était un dimanche, il y eut, en cet endroit, messes et vêpres solennelles, et deux instructions. Le 10, avant leur départ, les missionnaires bénirent et plantèrent une croix. Ce fait se reproduisit tout le long de la route, aux endroits où ils avaient célébré les saints mystères.

Nos voyageurs avaient suivi, depuis six semaines, le cours tortueux de la rivière Saskatchewan. Mais, force leur fut de l'abandonner pour prendre une autre direction, et de changer leur flotte en une caravane de 66 chevaux, pour gagner, par terre, à travers les forêts, les prairies, les ravins, le fort *Assiniboine* sur la rivière *Athabaska*, distance de 34 lieues, qui coûta cinq jours d'une marche fatigante et périlleuse. Le 16 septembre, ils s'éloignèrent de cette localité, et commencèrent la lutte contre les rapides et les écueils de l'*Athabaska*. Le 28, ils purent enfin contempler la masse imposante des Montagnes-Rochenses, dont le sommet, dans sa plus haute élévation, demeure toujours couvert de neige. Le 2 octobre, ils étaient à 92 lieues du fort Assiniboine, et à 4 lieues sur le penchant de ces Montagnes. Là, ils firent 35 baptêmes d'enfants métis. Le 5, nou-

veau départ en caravane, sur 72 chevaux qui, tous étaient presque indomptés. Ces animaux prenaient l'épouvante, à tout instant, et semaient de tous côtés, leurs cavaliers ainsi que leurs charges, et s'élançaient au milieu du bois, ou allaient s'embourber dans les marécages.

Malgré des obstacles si multipliés, on parvint enfin, après cinq jours de marche, au point le plus élevé de la route, et là, nos missionnaires offrirent le saint sacrifice de la messe, pour remercier le Dieu Tout-Puissant et miséricordieux qui les avait si singulièrement protégés. Ce jour, 10 octobre, ils étaient à 700 lieues de St. Boniface, et à 1400 de Montréal. Il leur restait à faire la descente qui offrait plus d'embarras et de dangers que la montée, car il fallait s'engager dans un défilé d'une pente raide, entre deux cimes élevées, et d'où se détachent, de temps à autre, d'énormes rochers, qui sont une menace constante pour le voyageur.

Le 13 octobre au soir, nos missionnaires arrivaient au pied de la montagne, et pouvaient contempler le fleuve Colombie, dont les eaux gonflées, remplies de rapides, de remous, de courants, leur offraient plus de périls que toutes les rivières sur lesquelles, ils avaient vagué, depuis leur départ de Montréal.

Ils ne trouvèrent là que deux berges, lorsqu'il leur en aurait fallu au moins trois, et ainsi, ils se trouvèrent dans la nécessité de laisser en arrière, un tiers des voyageurs et du bagage, leur promettant de leur envoyer une embarcation du poste voisin.

Le départ étant préparé, et la prière étant faite, sur le rivage, MM. Banchet et Demers serrèrent, avec affection, la main à des compagnons de voyage qu'ils quittaient, hélas ! pour ne plus les revoir !

(A continuer.)

FAITS DIVERS.

—Voici ce que nous écrivait, il y a trois mois, un canadien de Marlborough, Massachusetts :

Monsieur, l'intérêt que vous portez à vos compatriotes qui sont dans les États-Unis, m'engage à vous faire connaître notre situation. D'abord, j'ai le plaisir de vous apprendre que notre sainte religion fait des progrès sensibles ici. Il y a deux ans, il n'y avait pour les Canadiens et les Irlandais qu'une toute petite église qui avait une apparence de pauvreté à tirer les larmes d'un homme de foi. Aujourd'hui, nous avons deux magnifiques temples, un pour chaque nationalité ; et de plus, nous avons un curé tout occupé de nos seuls intérêts.

Maintenant, sous le rapport matériel, nous pouvons vivre, sans cependant nous enrichir, nous sommes mieux que bien des Canadiens émigrés dans d'autres localités. Malgré les quelques avantages que nous pouvons rencontrer ici, je suis loin d'inviter mes compatriotes à venir nous y joindre ; et je dis à tous ceux qui peuvent vivre en Canada : Demeurez chez vous, et soyez sûrs que l'exil n'est jamais la patrie. Quant à moi, comme beaucoup d'autres, si nous entrevoyions l'espérance de pouvoir vivre dans notre pays, nous y retournerions en toute hâte. . . .

L. A. L.

—Quand nous avons parlé de l'épouvantable conflagration de Chicago, nous disions en terminant : Cette reine de l'Ouest commence à sortir de ses cendres, elle se hâte de relever ses édifices, et offre des gages élevés aux ouvriers ; mais nous nous bâtions d'ajouter : Que nos compatriotes ne se laissent pas prendre à l'appât de ces prix élevés ; car bientôt, il y aura surabondance de menuisiers, de maçons, &c., les prix tomberont, et même plusieurs seront sans emploi.

Ce que nous avions prévu, est arrivé, et bon nombre de nos nationaux qui sont toujours prêts à courir après la

fortune, sont là sans ouvrage, sans ressource, et même sans logement, et ne recevant pour toute assistance, ce que leur donne la charité publique. Et plusieurs de ces malheureux vivaient dans l'aisance, en Canada.

L'exemple de ces chercheurs d'aventures, profitera-t-il, au moins, à leurs compatriotes, et contribuera-t-il à attacher à leur patrie, tant de familles qui vivraient ici comme des seigneurs, si elles savaient modérer leur luxe et les autres dépenses extravagantes, et se livrer au travail avec autant d'énergie que sont obligés de le faire ceux qui sont dans les manufactures des États, ou dans les chantiers.

WORCESTER, MASS.—Les membres de la Société St. Jean-Baptiste ont fait cadeau d'un tableau à l'huile, valant \$200, à l'Eglise Notre-Dame.

La quête de Noël, qui a été présentée au Révd. J. B. Primeau, a produit \$750.

Un magnifique pain bénit a été distribué à l'Eglise Notre-Dame le jour de Noël. Le Révd. J. B. Primeau en était le donateur.

—Dans le seul état du Massachusetts, il y a aujourd'hui deux cents prêtres et quatre cent mille catholiques. Près d'un demi-million ! Ces chiffres sont donnés par l'évêché catholique de Boston.

—On nous informe qu'à Montréal, pendant la semaine dernière, il y eut 150 cas de mort, dont 137 Catholiques Romains et 13 Protestants ; de ce nombre, 32 morts furent causées par la petite vérole.

—Les travaux du nouveau bureau de poste avancent rapidement et il est possible que l'intérieur de la bâtisse soit terminé pour l'été prochain.



AGRICULTURE.

CAUSERIE.

Le curé et ses habitants.

LES SECRETS DU PETIT BAPTISTE. L'ENGRAIS HUMAIN.

M. le Curé.—Ne vous effrayez pas, mes amis, et vous allez voir que ce sujet vous offrira autant d'intérêt que tous les autres. Petit Baptiste pour préparer ses auditeurs, commença par leur raconter l'anecdote que voici, tirée d'un ouvrage français : "Un fermier demande un jour à son voisin, cultivateur éclairé et fort riche : "Comment avez-vous pu vous enrichir, avec votre terre, tandis que la mienne ne me donne jamais assez, et que je suis obligé d'acheter, tous les ans, du foin, du blé, de la farine, &c., et que je me suis tellement endetté, que je serai bientôt forcé de vendre terre et maison. — Mon ami, lui dit le riche, faites ce que je fais, et vous paierez vos dettes, et votre champ suffira à vos besoins. Voyez mes étables, le foin qu'elles contiennent, les animaux qui y demeurent; le fumier abondant qu'ils me donnent, chaque année ; voilà ce qui fait, en grande partie, ma richesse. Mais, ce n'est pas tout, venez voir mon "coffre-fort." Cette petite cabane que voici, et qui est destinée à recevoir les déjections humaines, qui constituent le plus riche des engrais, me fournit un surcroît de revenus, qui en vaut la peine.— Comment, s'écria le fermier, vous touchez à cela, et vous vous en servez pour engraisser vos terres ! Moi qui croyais que c'était se déshonorer que de mettre les mains là dedans !—Oui, mon ami, j'utilise ces matières, malgré l'horreur qu'elles vous inspirent, et je

m'en trouve, on ne peut mienx, et si vous pouviez vaincre vos préjugés, vous n'auriez pas tant à vous plaindre de votre champ. — Mais, l'odeur est si désagréable ! J'éprouve tant de dégoût, à travailler dans ces affaires-là ! — Mais, ignorez-vous que vous pouvez détruire presque entièrement l'odeur, en y ajoutant une quantité de terre sèche proportionnée à la somme de matières. D'ailleurs, vous ne seriez pas si délicat, si vous étiez assuré de trouver un trésor au fond de vos latrines (*les commodités*). Et pourtant, ce trésor y est caché, et encore une fois, c'est là que je trouve une bonne partie des piastres que vous m'enviez. — Je n'aurais jamais cru qu'on put trouver d'aussi belles choses, dans cette saloperie là !

Malgré cette réflexion, la répugnance de notre homme disparut promptement, car il était doué du plus gros bon sens, et de la plus forte volonté, et quelques années plus tard, ses dettes étaient payées, sa pauvreté était disparue, car lui aussi trouva de bonnes et belles piastres, au fond de ses latrines, qu'il ne manqua jamais d'appeler son "coffre fort."

Quand cette histoire fut terminée, tous les auditeurs partirent d'un franc éclat de rire, et semblaient dire : Tout de même, ça ne sent pas bon. Petit Baptiste qui s'aperçut que sa victoire n'était pas complète, continua en ces termes : Mes amis, sur ce sujet, vous irez de surprise en surprise, et votre bon sens vous forcera d'avouer que je viens d'éventer, à vos regards, une mine très-abondante. Croyez-vous que, si aujourd'hui, je pouvais offrir à mes compatriotes le produit, en argent, non de tous les engrais qui se perdent, mais seulement celui des engrais humains, je pourrais donner en cadeau, à chaque individu, vieux ou jeunes, au moins quatre piastres, par tête. Ça serait une belle somme n'est-ce pas, et

ni pourrait suffire à soulager bien des misères, à faire des heureux en grand nombre. Mais, comme je ne suis point millionnaire, je n'offrirai rien de semblable, cependant je vais, en retour, vous donner des préceptes, des conseils qui, s'ils étaient fidèlement suivis par tous les Canadiens, pourraient enrichir le Bas-Canada d'un million et plus, dans l'espace d'une année, et cette immense augmentation ne ferait que s'accroître avec la population.

Vous allez probablement crier à l'exagération, mais, quand j'aurai donné mes preuves, et que j'aurai fait mes calculs, et surtout, quand vous aurez eu le courage de faire l'expérience que je vais suggérer, les aveugles seront forcés de voir, les sourds d'entendre, et je pourrai me flatter d'avoir emporté en faveur de l'agriculture, une victoire éclatante. Mais, comme il ne faut pas heurter de front les préjugés profondément enracinés, et qu'il faut même respecter les répugnances qu'inspirent certains objets, je vais procéder avec toute la prudence dont je suis capable. Je vais imiter le médecin sage qui, voyant le dégoût que son patient éprouve pour certains médicaments, les enveloppe de sucreries. Je suivrai encore les procédés d'un orateur habile, qui s'adresse à un auditoire mal disposé. Que fait alors cet orateur ? Il met en jeu toutes les précautions oratoires, il s'insinue dans les cœurs, par des paroles de sympathie ; histoires, apologues, comparaisons, &c., tout est mis en œuvre, pour faire accepter sa doctrine. Qui pourrait me détourner d'agir ainsi ? Serait-ce l'absence des faits ? Hélas ! j'en ai plein ma petite tête, ma mémoire en est toute remplie, et des plus intéressants, encore. Pour preuve, en voici un qui suffit à lui seul pour détruire toute répugnance pour l'engrais humain. La scène se passe dans un salon de Paris où se trouvent réunis les célébrités de la science et de la noblesse.

Une grande dame, bien titrée, une duchesse enfin, est introduite à la compagnie d'élite qui se trouvait réunie dans un magnifique salon. A peine a-t-elle pénétré dans ce somptueux appartement, qu'elle aperçoit un agronome qui, quelques jours auparavant, avait écrit un éloquent article sur l'engrais humain. A sa vue, notre duchesse fait une grimace horrible, porte en toute hâte, son mouchoir de dentelle à son nez, et fait entendre ce bruit significatif : "pouch ! pouch ! Vite, un fauteuil, je sens mes forces m'abandonner, — des essences, je me sens mourir."

On se presse autour d'elle, on interroge, on s'inquiète outre mesure... enfin, après quelques minutes de pénibles attente de la part des spectateurs, de simagrées et de fausses frayeurs, de la part de la duchesse, voilà la singulière conversation qui s'engage :

Notre grande dame s'adresse à l'écrivain et lui dit : " Comment ! M. H. . . . vous voilà ici ! Mais, c'est une horreur, une abomination ! Mais, éloignez-vous, de grâce ! Vous devez à jamais être exclus de toute compagnie respectable ! . . . Vous écrivez des horreurs ! Vous salissez le papier. Vous êtes sans pitié pour vos lecteurs, et surtout, pour vos lectrices, qui ont l'odorat si délicat. Votre engrais humain m'a causé des nausées pendant trois jours consécutifs, et a détruit complètement mon appétit." En disant ces dernières paroles, elle porte de nouveau son mouchoir à son nez.

L'agronome qui reconnaît être la cause involontaire de ce ridicule incident, reprend peu à peu son sang-froid, et console notre duchesse, en faisant ressortir toute l'extravagance de sa conduite.

Mais, madame, daignez me passer le précieux mouchoir que vous tenez à la main. Mais, de

nelle essence donc, est-il parfumé, mais, son odeur est délicieuse ! Veuillez donc, me dire, madame, d'où viennent ces essences et les fleurs d'où elles ont été extraites ?

—“ Je l'ignore, Monsieur.”

—“ Souffrez, Madame, que je vous l'apprenne ; cette connaissance vous évitera de nouvelles défailances. Il est des pays où le principal engrais de la petite et de la grande culture, sont les matières fécales, et c'est d'eux que nous viennent les essences les plus précieuses. Votre haute intelligence vous a fait deviner le reste, et vous comprenez de suite que ces fleurs qui vous procurent ces essences auxquelles vous attachez un si haut prix, naissent et croissent, dans cet engrais si rebutant.” Cette révélation suffit pour opérer une révélation parfaite et la duchesse ajouta avec grâce : “ Monsieur, le préjugé que vous venez de détruire en moi, et qui malheureusement, existe chez beaucoup de personnes, même très-éclairées, démontre clairement les errements où l'esprit se laisse entraîner, et à quelle inconséquence on se laisse aller, quand on raisonne sur des sujets qui ne sont pas de notre compétence. La Providence n'a rien fait d'inutile, et elle veut que l'homme profite de tout ce qu'elle met à sa disposition.”

(A continuer.)

FEUILLETON DE LA GAZETTE DES FAMILLES CANADIENNES.

LA CLOCHE DU PERE TRINQUET

(Suite).

—Comment en douter ? s'écria la mère Chose. Est-ce qu'on a jamais vu des chats déjeuner d'un billet de banque ? Du lard, de saucisses et de fromage, à la bonne heure, mais de papier ?.....

Une autre confite en dévotion ajoutait : On ne gagne jamais rien à s'en prendre à la madone du Carmel. Si lors de la première quête à l'église, il avait jeté quelques bons ducats dans la bourse, je suis sûre que cela ne lui serait pas arrivé.

— Pour moi, ajoutait une troisième en renchérisant, je vois là un miracle. Je connais le chat de Carmèle, moi ! Il est toujours là sur une caisse à faire sa toilette ou à ronronner sous le banc de la boutique ; c'est un paresseux, s'il y en eût jamais, qui ne sait que dormir et qui ne prendrait pas une souris lors même qu'on la lui mettrait sous la patte. Figurez-vous donc s'il avait l'intention de voler une écriture ! Il n'y a même pas songé.....

— Qui sait, interrompit une penseuse, qui sait si ce chat était un chat et non pas un esprit sous la forme d'un chat ? Il est certain qu'il courait comme un diable. L'avez-vous vu ? Une flèche !

— Et qui l'a vu depuis ? Il s'est fourré dans le bûcher, et bonsoir !

— C'est clair comme le jour ? enfin, un chat n'est pas un lézard, il serait sorti par quelque trou.

C'est ainsi qu'à force de philosopher les bonnes femmes finirent par connaître à fond ce trait important de l'histoire du pays ; et il fut conclu entre elles que le Diable avait enlevé dix ducats au père Trinquet pour le punir de son avarice.

Or, ces commérages cuisaient fortement au pauvre homme qui, outre sa perte matérielle, se voyait la fable de la contrée. Le plus court eût été de suivre les conseils des commères, en se convertissant, mais, au contraire, pour ne pas s'entendre chausonner à propos de dix ducats, il se tenait de plus en plus à l'écart de tout le monde, excepté des habitués du *Lion d'or*, qu'il continuait à fréquenter ; si bien que dans tout Orange et même au-delà, il passait pour mener une vie irrégulière, qui faisait le plus triste contraste avec son passé. Voilà pourtant la conséquence d'une petite faute.

V.

ODYSSÉE DU PÈRE TRINQUET.

CHANT DEUXIÈME.

La plus malheureuse dans ce déluge de brocards qui tombaient sur le père Trinquet, c'était sa pauvre femme, c'était Carmèle, une personne très-recommandable sous tous les rapports, de mœurs douces et d'une dévotion éclairée. Quel ne fut pas son étourdissement lorsqu'un jour, se trouvant à causer avec les voisins, un individu se présente et lui dit d'un air goguenard :

— Vous ne savez pas le bruit qui court dans le pays ? Votre mari est arrivé à Castellamare en chemise.....

— O mon Dieu ! s'écria Carmèle ; mort ? assassiné ?... Et elle devint pâle comme un linge.

— Allons donc, continua le plaisant, il n'est ni mort ni malade. Mais enfin, comme je vous le dis, il est arrivé en chemise.

— Expliquez-vous, s'écrièrent en chœur toutes les femmes ; et n'inquiétez pas ainsi la pauvre Carmèle.

— L'explication n'est pas difficile ; c'est la vieille histoire. Votre mari, mère Carmèle, est un brave homme, tout le monde le sait ; mais, pardonnez-moi, vous savez... quand il est le verre en main, on ne le reconnaît plus.

— Qu'est-il donc arrivé ? quel malheur vient encore.... Il m'a quittée ce matin en m'assurant qu'il serait de retour ce soir.

— Eh bien ! faites-vous raconter la chose par lui-même, quand il sera ici. Je l'ai laissé sain et sauf à Castellamare, et il parlait de revenir demain.

Ce langage mystérieux et à bâtons rompus alluma une curiosité irrésistible, et Carmèle ainsi que ses compagnes voulurent à tout prix en avoir le cœur net. La chose, en vérité, méritait d'être racontée ; disons-la de fil en aiguille depuis le commencement.

Le père Trinquet s'était rendu à Torre del Greco pour ses affaires. De là, quelques amis l'avaient conduit à Valli sous prétexte d'acheter quelques porcs ; et lui, avec sa faiblesse ordinaire, s'était laissé entraîner non-seulement à

faire l'acquisition de la marchandise, mais encore à arroser le contrat de quelques flacons de vin du pays, doux à boire, mais capiteux ou diable. L'effet ne se fit attendre ; et quand l'heure de monter à cheval arriva, le père Trinquet se trouva dans l'impossibilité de remuer les jambes. Comment faire ? un dernier rayon d'intelligence lui rappela sa promesse de rentrer le soir. Il se décide immédiatement à prendre la diligence de Torre del Greco à Castellamare. Il confie son bucéphale à l'un de ses compagnons, et se traîne, comme il peut, au bureau du départ.

(A continuer.)

ANNONCE.

UN de nos agents de Montréal, M. Pierre Picard, a en mains un riche assortiment d'ornements d'église, de tableaux, de livres d'écoles, etc. Tous ces objets sont livrés à des prix excessivement réduits, et tous ceux qui se rendent à Montréal, devraient visiter son établissement de la rue St. Antoine, près de l'Evêché.

CONDITIONS.

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que D'UN ÉCU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme.

Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et M. Pierre Picard marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

A Rimouski, M. l'abbé J. Gagné, du séminaire de cette localité nous rendra les mêmes services.